

Autour de Christian Leroy, les postes des douze vice-présidents définis

Lumbres. Réunis lundi 27 avril pour leur premier conseil communautaire depuis l'élection du bureau, les élus de la communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL) ont posé les bases de la nouvelle mandature.



Christian Leroy avait été réélu à la tête de la communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL) le 10 avril. Autour de lui, douze vice-présidents.

Lundi 27 avril, les élus de la communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL) se retrouvaient pour la première fois depuis l'élection du bureau. Parmi eux, Maurice Devigne, qui remplace Jean-Michel Croquelois, maire de Haut-Loquin, dans les rangs de la CCPL.

Indemnités

La question des indemnités a été tranchée. Pour une collectivité de 24 556 habitants, le taux retenu est de 60 % pour le président, soit environ 2 400 euros brut mensuels, et de 20 % pour les vice-présidents, soit un peu plus de 800 euros. Une évolution qui se traduit par une baisse pour le président et une hausse pour les vice-présidences. « Il m'a semblé juste d'augmenter les élus parce qu'ils auront un peu plus de travail et moi normalement un peu moins », a expliqué Christian Leroy. Cinq commissions thématiques ont été mises en place, avec la volonté d'en faire de véritables lieux d'échanges. Les élus sont invités à se positionner se-

lon leurs compétences et pourront participer à deux commissions.

Douze vice-présidents

À la tête de la collectivité, le président Christian Leroy conserve des compétences stratégiques, avec la communication et le développement économique. Autour de lui, douze vice-présidents se voient confier des domaines bien identifiés.

« Il m'a semblé juste d'augmenter les élus parce qu'ils auront un peu plus de travail et moi normalement un peu moins »

Christian Leroy
Président de la CCPL

Suivent première vice-présidente : Joëlle Delrue, en charge de la culture et de la lecture publique. Deuxième vice-président : Didier Bée, en charge des finances et des ressources hu-

maines. Troisième vice-présidente : Isabelle Pourchel, en charge de la cohésion sociale, de la santé, des services à la population, ainsi que de l'enfance et de la jeunesse. Quatrième vice-président : Gérard-Alexandre Franque, en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de la ruralité vivante. Cinquième vice-président : Julien Delannoy, en charge du numérique, des services publics de proximité et de la citoyenneté. Sixième vice-présidente : Marie-Laurence Berquez, en charge des mobilités.

Le septième vice-président est Jacques Delattre, en charge des milieux aquatiques, de la prévention des inondations et de la culture du risque. La huitième vice-présidente : Isabelle Leroy, en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du foncier stratégique. Le neuvième vice-président : Dominique Sénécat, en charge du tourisme durable, du rayonnement territorial et des sports. Le dixième vice-président : Mathieu Pruvost, en charge de l'économie circulaire, des déchets et de la propreté du

territoire. Le onzième vice-président : Jean-François Denecque, en charge des travaux et du suivi des bâtiments. Le douzième vice-président : Aurélien Dommanget, en charge de la transition écologique, énergétique et de la résilience du territoire.

Instances

La soirée a également permis de nommer les représentants dans diverses instances : Christian Leroy (Escœuilles), Isabelle Leroy (Nielles-lès-Bléquin) et Isabelle Prud'homme (Alquines) siègeront au conseil d'administration de l'agence d'urbanisme ; Jacques Delattre (Elnes), Julien Delannoy (Wavrans-sur-l'Aa), Ghislain Wilquin (Ouve-Wirquin), Jean-François Denecque (Bayenghem-lès-Seninghem) et Jacques Colliez (Lumbres) siègeront au SMAGE Aa et Didier Bée (Zudausques), Mathieu Pruvost (Acquin-Westbécourt), Christian Leroy (Escœuilles), Ghislain Wilquin (Ouve-Wirquin) et David Damburne (Dohem) siègeront au SM-LA (déchetteries). ●

François Wavrant (CLP)